



Création du parc d'activité de la Malle à Bouc-Bel-Air

Etude de trafic (projections de trafics)

Proposition n°PBML 22-164

14 avril 2022 v1.0

AscodE

Impasse Opaline – Entrée B – 2090, rte des Milles - 13 510 EGUILLES
Tél : 04 42 90 00 21 – Fax 04 42 90 04 32 - michel@ascode.fr

1.SOMMAIRE

1. SOMMAIRE	2
2. CONTEXTE -OBJET DE L'ETUDE	2
3. METHODOLOGIE	2
4. REUNIONS - DELAI.....	3
5. COUT DE LA PRESTATION.....	3

2.Contexte -objet de l'étude

On trouvera en fin de proposition un plan de situation avec repérage des comptages de trafics et autres relevés de terrain.

Le groupe **Figuière** projette la création d'un parc d'activités de 6 030 m² avec 3 bâtiments et 153 places de stationnement. Ce parc sera composé de cellules de 150 à 400 m² chacune.

Il sera situé dans le quartier de la Malle à l'extrême ouest de Bouc-Bel-Air sur un terrain en friche entre la résidence EHPAD de la Malle à l'ouest et la zone d'accueil des gens du voyage à l'ouest.

Il sera desservi par la RD8n sur son flanc sud en mouvement obligatoire de tourne-à-droite.

Le giratoire RD6/RD8n à 200 m à l'Est du site et le giratoire RD8N/RD6b au sud-ouest à 700 m assureront les demi-tours si nécessaires.

Dans le cadre de la décision d'examen au cas par cas remise par la DREAL le 16/03/2022, le dossier de demande d'autorisation doit comporter une étude d'impact incluant les impacts sur la qualité de l'air par le trafic généré.

L'objet de la présente étude est d'évaluer, au sein de la zone opérationnelle définie ci-après, l'impact circulaire du projet en termes de trafics projetés en situation de projet et de variation par rapport à l'état actuel et à un scénario "fil de l'eau" sans projet.

Ces données seront transmises au BET chargé de l'étude air/bruit.

La zone opérationnelle est le périmètre sur lequel porteront les comptages et projections de trafic. L'étude validera le choix de ce périmètre à posteriori. Elle est définie par les points 1 à 5 figurant sur le plan de comptages.

3.Méthodologie

L'étude sera menée en suivant les **3 phases** décrites ci-après :

- Un **état des lieux** (état actuel) des trafics comprenant :
 - des **comptages de trafics routiers de type débit** (mode TV/PL) pendant une semaine aux points 1 à 5 du plan de comptages, c'est-à-dire la RD8n-nord et -sud, la RD6-Est et-ouest et la RD60d.
 - Les emplacements seront affinés en lien avec le BET air-bruit.
 - Les vitesses seront en outre mesurées et transmises au BET air/bruit.

Une analyse des comptages et vitesses sera produite (synthèse des trafics journaliers, trafics par sens, part PL), vitesses moyennes et V85, taux d'excès de vitesses etc...

- Enfin, l'établissement après correction des **trafics journaliers annuels moyen (TMJA, TV et PL)** moyennant la prise en compte des éventuelles variations saisonnières avec au regard de la date de comptages.

On tiendra compte si nécessaire de la crise sanitaire en cours : une hypothèse de majoration des trafics sera retenue et justifiée.

- **Une projection des trafics futurs TMJA**

Il s'agira d'imputer la génération de trafic en tenant compte des caractéristiques du projet (nombre d'emplois, zone d'activités, pas de commerces etc..)

Des hypothèses de ventilation spatiale sur le réseau (origine et destination) seront proposées en fonction des zones desservies par les axes.

On se placera :

- A la date de mise en service (MES) et mise en service +20 ans (MES +20 ans)
- Trafics actuels TMJA 2022 et scénarios avec projet et fil de l'eau (sans projet).

Une hypothèse d'accroissement tendanciel sera retenue pour les scénarios "fil de l'eau"

Dans ce but, des données de la carte des trafics du Département des Bouches-du-Rhône seront analysées (rythme d'évolution récent) corroboré par des statistiques nationales (taux annuel moyen en France sur routes départementales).

- **Rapport d'étude**

Un rapport d'étude sera produit à l'issue de l'étude détaillant les hypothèses et calculs conduisant aux conclusions obtenues.

4. Réunions - Délai

La présente proposition ne prévoit pas de réunion de présentation en présentiel (réunion en visio possible toutefois).

Sous réserve d'une commande passée avant le 15/04/2022 à 15h, les trafics auront lieu du 19 au 26 avril pour une transmission des trafics actuels et projetés au BET air/bruit le 3 mai au plus tard.

5. Coût de la prestation

Le coût de la prestation s'élève à **3 200.00 euros HT, soit 3 840.00 euros TTC.**

Bon pour accord
Bon pour accord
26-04-22

- Réalisation des comptages : 5 postes à 240 € HT = **1 200 € HT**
- Etude de trafic : **2 000 € HT** dont
 - Analyse des comptages : 0.5 jour à 800 € HT = 400 € HT
 - Projection de trafics TMJA TV/PL : 1 jour à 800 € HT = 800 € HT
 - Rapport : 1 jour à 800 € HT = 800 € HT

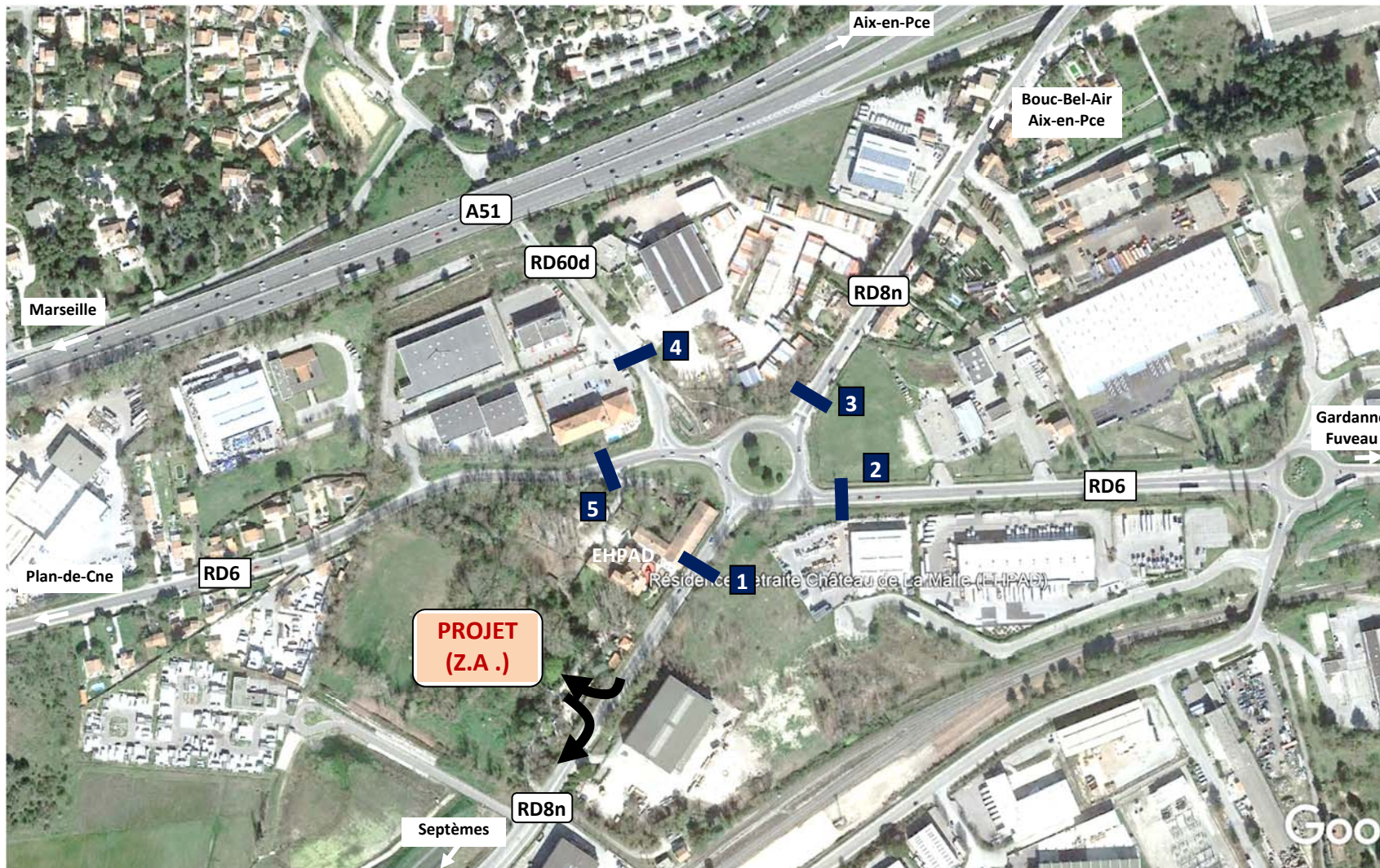




L'étude de trafic sera réalisée par Ascode, depuis son agence d'Eguilles (13).

Le chargé de projets sera **Bernard Michel**, ingénieur trafic senior (coût unitaire : 800 € HT/jour)

Les comptages et relevés de terrain seront sous-traités au bureau d'études **PCR** (Provence Comptages Routiers) sous la supervision de **Pierre Hoareau**, gérant.

PROJET de Zone d'Activités-à Bouc-Bel-Air - PLAN DE COMPTAGES DE TRAFIC ET RELEVÉS



	Comptages automatiques débits TV/PL - 1 semaine (+vitesses)
	Accès au projet (représentation schématique)